

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 70 (1961)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Votre Croix-Rouge

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Séances et conférences

Le professeur A. von Albertini a fait à Hanovre le 27 mars une conférence sur la mission humanitaire de la Croix-Rouge devant l'association locale de la Société de Goethe de Weimar.

## Contrôle de gestion

La Commission de contrôle de gestion de la Croix-Rouge suisse a tenu séance le 13 avril. Après avoir entendu le rapport du représentant de la Société suisse de révision S. A. sur l'exercice 1960, les participants ont examiné l'état du Fonds de réserve des sections et le budget 1961. Ils ont ensuite visité le Laboratoire central du service de transfusion sanguine et le dépôt central de Wabern.

## Le président de la Croix-Rouge suisse chez l'ambassadeur d'Israël

Le « Parc Henri Dunant », dont l'installation est due à l'initiative du Fonds national juif suisse, a été inauguré à Jérusalem en décembre. Le professeur A. von Albertini président de la Croix-Rouge suisse, et M. Paul Vogt, ancien pasteur des réfugiés, ont pris une large part à la bonne réussite des appels de fonds qui furent lancés en son temps. Ils ont été en mars les hôtes d'honneur du nouvel ambassadeur de l'Etat d'Israël en Suisse, M. Ellahu Sasson. A l'occasion de cette réception, M. Schwabacher, président du F. N. J. a fait savoir au professeur von Albertini que son nom figurait au Livre d'Or de Jérusalem.

## CENTRALE DU MATERIEL

### Matériel d'instruction samaritain

Dans sa séance du 19 avril, le Comité central a voté un crédit de 5000 fr. pour l'achat de 70 supports et de 22 caisses de transport pour squelettes. C'est la dernière étape du renouvellement des assortiments de matériel d'instruction que la Croix-Rouge suisse tient à disposition de l'Alliance suisse des Samaritains et pour lequel cette dernière avait accordé un crédit de 100 000 fr. à notre société. L'Alliance suisse des Samaritains disposera désormais d'assortiments de matériel d'instruction répondant aux exigences de l'heure.

## SECOURS AUX ENFANTS

### Parrainages pour enfants suisses

De janvier à fin avril, 200 lits neufs et complètement équipés, 185 cales de literie supplémentaire et 40 armoires ont pu à nouveau être remis à des familles suisses nécessiteuses. Cette campagne d'entraide nationale est financée par les contributions de parrainages.

## ACCUEIL DE REFUGIES

### Arrivée d'un groupe de réfugiés

Un groupe de 66 réfugiés venant d'Italie est arrivé en Suisse le 12 avril. Ceux-ci trouveront dans notre pays, comme les 76 réfugiés venus d'Autriche le 9 mars, un accueil durable et du travail. Nos nouveaux hôtes passent quelques semaines dans des homes d'accueil où ils ont été placés par les soins de la Croix-Rouge suisse, en attendant que les œuvres suisses aidées aux réfugiés leur aient procuré des logements et des emplois. Pour-suivant les efforts fournis dans le cours de l'Année mondiale des réfugiés, la Suisse aura ainsi accueilli un nouveau contingent de 200 réfugiés. Les derniers, venant de divers pays, arriveront individuellement sous peu.

## TRANSFUSION SANGUINE

### Les équipes mobiles pendant le premier trimestre

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars, les équipes mobiles du Laboratoire central de Berne se sont déplacées à 90 reprises effectuant 17 842 prélèvements de sang (soit 233 de plus qu'en 1960) destinés à la préparation de plasma sec et de fractions de plasma. Elles ont été utilisées comme suit:

6488 conserves préparées au Laboratoire central, 6329 dans les établissements de fabrication de Zweilütschwil, 4077 conserves réservées à la préparation de fractions, 21 utilisées pour la fabrication de sérums-test, 50 à la préparation des sérums secs utilisés pour le traitement de patients souffrant d'hémophilie B, 679 conserves de sang complet (en majorité rhésus négatif) distribuées à divers centres de transfusion régionaux.

### Le département des donneurs dans de nouveaux locaux provisoires

Le 18 avril, le Département des donneurs du Laboratoire central a emménagé dans la baraque installée provisoirement à proximité du siège central.

### Publications:

Récentes publications du Laboratoire central de la transfusion de sang:

- « Proteindiarrhöe und Hypoproteinämie », par S. Barandani, J. Aebbersold, R. Bianchi, R. Klueber, G. de Muralt, G. Poretli, G. Riva (« Schweiz. med. Wochenschrift » 90, 1960, n° 5, p. 1488);
- « Paraproteinämie bei chronischer Lymphadenose », par G.-A. Spengler, D.-L.-A. Roulet, G. Riva (« Heiv. med. Acta » vol. 27, 1960, fasc. 5/6, p. 716-720);
- « Antigenanalytische Untersuchungen an Fruchtwasser- und Meconiumproteinen », par D.-L.-A. Roulet et G. de Muralt (« Schweiz. med. Wochenschrift » 91, 1961, n° 3, p. 74);
- « Ueber die Verwendung der Haptoglobineigenschaften H<sub>2</sub> und H<sub>3</sub> zur Klärung strittiger Abstammungsfragen », par A. Hässig, R. Büttler (« Schweiz. Juristenzeitung » 37, 1962, n° 4, p. 58);

## Après la catastrophe d'Agadir

### UNE FONDATION SERA RESPONSABLE DE LA CITE SUISSE D'AGADIR

Le Comité de direction de la Croix-Rouge suisse avait décidé en son temps de réserver un montant de 600 000 fr. de la collecte en faveur d'Agadir pour la construction d'une cité suisse et de mettre une somme de 500 000 fr. à disposition pour la reconstruction de l'hôpital. La Société suisse de radiodiffusion et de télévision et la « Feuille d'Avis de Lausanne » participeront également à l'érection de la Cité suisse, la première pour une somme de 900 000 fr., la seconde pour un montant de 110 000 francs.

Le 19 avril, le Comité central a décidé la création d'une Fondation dont feront partie la Croix-Rouge suisse, la Société suisse de radiodiffusion et télévision et la « Feuille d'Avis de Lausanne ». Cette Fondation assumera la responsabilité de la cité suisse. Son institution était nécessaire vis-à-vis des autorités marocaines car il n'est pas possible que trois organisations

contribuent financièrement à la réalisation du projet. Ce mode de faire permet aussi d'éviter que la Confédération ne soit considérée comme responsable de la cité. Les fonds récoltés par les trois institutions sont mis à disposition de la Fondation. Celle-ci sera dissoute après 15 ans, soit lorsque les maisons, les magasins et la Maison des Jeunes formant la Cité deviendront propriété de la ville d'Agadir.

### La reconstruction de l'hôpital

La Ligue des sociétés de la Croix-Rouge assume la responsabilité du projet de reconstruction de l'hôpital d'Agadir à la réalisation duquel 53 sociétés nationales de Croix-Rouge participeront pour une somme globale de 4,5 millions de francs. Le coût total du nouvel hôpital s'élèvera à 8 millions.

### La vente des « bougies de Noël » de l'U. S. C. a rapporté plus de 110 000 francs

M. C.-H. Barbier, président de l'Union suisse des coopératives de consommation a remis le 10 avril à M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, un chèque de 112 850 fr. pour les enfants algériens réfugiés au Maroc et en Tunisie. Cette somme a été recueillie à l'occasion des fêtes de Noël par la vente, sous emballage spécial, dans tous les magasins de l'U. S. C. de paquets de « bougies de Noël ». Elle permettra de continuer la fourniture de pain dans les 160 centres de distribution de lait qui, au Maroc et en Tunisie, fonctionnent actuellement sous l'égide de la Ligue. Quelque 80 000 enfants algériens réfugiés bénéficieront de ce don.

## COMITE INTERNATIONAL

### Résultat de la collecte du C. I. C. R. en 1960

La collecte annuelle du Comité international de la Croix-Rouge a connu en 1960 un succès très satisfaisant. Elle a produit au total une somme de 1 110 400 fr. 86. De ce montant, 273 482 fr. 50 représentent la contribution de l'industrie privée suisse au financement du Comité alors que 836 918 fr. 36 sont des dons pour son activité de secours. Cette dernière somme permettra au Comité international de la Croix-Rouge d'apporter les premiers secours, d'une nécessité urgente, aux victimes des conflits armés au Laos, en Algérie, au Congo, en Indonésie et dans d'autres régions où ses délégués sont à l'œuvre.

Le Comité international de la Croix-Rouge exprime au peuple suisse sa reconnaissance pour la compréhension dont, une fois de plus, il a fait preuve à l'égard de son action en faveur des victimes de conflits et de troubles.

### Nomination d'un nouveau membre au C. I. C. R.

M. Dietrich Schindler, docteur en droit, de Zurich, a été nommé en février membre du Comité international de la Croix-Rouge, à Genève. Né en 1924, M. Schindler est privat-docent à l'Université de Zurich; il est l'auteur de nombreuses publications dans le domaine du droit international public et du droit constitutionnel.

### « A New Method of the Quantitative Determination of Fibrinolytic Activities, based on the Use of Fluorescent Fibrin as a Substrate », par E.-F. Lüscher, R. Käser-Glanzmann (« Vox Sanguinis » 6, 1961, p. 115);

« Neuere Fraktionierungsmethoden », par Hans Nitschmann (Verhandlungen der Deutschen Gesellschaft für innere Medizin, 86e Congrès de médecine interne 1960, p. 97);

« Antigenanalytische Untersuchungen an Paraproteinen », par D.-L.-A. Roulet, G.-A. Spengler, E. Gugler, R. Büttler, G. Riva, G. Ricci, A. Hässig (« Heiv. med. Acta », vol. 28, 1961, fasc. 1, p. 1-18, fasc. 2, p. 127-148.

### Présentation d'un film

Le film « Le geste qui sauve » a été présenté dans vingt-cinq villages au cours du premier trimestre.

### Voyage d'étude

Donnant suite à une invitation de la Maison Pharmacia, à Uppsala, le Dr Hässig s'est rendu en Finlande et en Suède du 6 au 15 avril. Il a visité en particulier les centres de recherches d'Helsinki, d'Uppsala, de Stockholm et de Göteborg.

### Conférences

Le Dr Heiz, chef du Département de fabrication de sérum, le 15 décembre, devant la Société pharmaceutique de Zurich de « L'importance des produits artificiels dans le domaine des infusions et des transfusions de sang ». Le 2 février, il a présenté un exposé sur « La fabrication et l'emploi de produits sanguins stables et de produits de remplacement du plasma » à la Société pharmaceutique de Bâle.

### Visiteurs

Le 23 mars, seize élèves de troisième année de l'Ecole d'Infirmières de l'Hôpital de district de Thoune ont visité le siège central de la Croix-Rouge suisse et les installations du Laboratoire central de la transfusion de sang.